



Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité avec les militants de l'association France Palestine Solidarité (AFPS)

Quand la haine se transforme en menaces de mort

Une « Brigade dite juive » s'en prend à nouveau aux adhérents de l'association France Palestine Solidarité (AFPS) : menaces de mort par téléphone, menaces d'incendier leur maison, noms et adresses des membres avec leur numéro de téléphone divulgués.

Qui distille cette haine dangereuse en France ? Divers médias pointent la ligue de défense juive (LDJ). Cette ligue interdite aux USA et en Israël distille sa haine tranquillement en France sans être inquiétée par les autorités. A Rennes, trois militants de l'AFPS dont un élu municipal ont été eux aussi menacés la semaine dernière.

Le gouvernement israélien utilise-t-il ces groupes d'extrême droite pour tenter de mettre fin aux actions BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) en France ? Les ingérences de l'Etat israélien dans les affaires françaises deviennent de plus en plus dangereuses et intolérables. De telles menaces et des organisations similaires sont utilisées dans d'autres pays et aussi contre les pacifistes israéliens dans leurs activités favorables à la paix et à la coexistence d'un Etat de Palestine et de l'Etat d'Israël.

L'Union européenne, au regard du droit et des conventions internationaux « *ne reconnaît pas la souveraineté d'Israël sur les territoires occupés par ce pays depuis juin 1967* ». Elle a exclu les produits issus des colonies illégales israéliennes de l'accès aux financements européens.

De son côté, l'ONU, en 2016, a de nouveau condamné la construction des nouvelles colonies sur des territoires palestiniens occupés illégalement.

Le Mouvement de la Paix, pour sa part exige l'arrêt des menaces et tracasseries envers les militants BDS qui sollicitent très justement l'arrêt des accords préférentiels entre Israël et l'Union européenne tant qu'Israël ne respecte pas le droit international. Il demande la fin du blocus de Gaza et soutient l'appel pour la suspension de l'Accord d'Association entre l'Union européenne et Israël. Il demande le démantèlement des colonies et continuera d'exiger la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens.

Il demande la création de l'Etat de Palestine dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale et souligne que la reconnaissance des droits du peuple palestinien et l'application du droit international sont nécessaires et urgents pour construire la paix dans cette région.

Le Mouvement de la Paix apporte son soutien aux militants de l'AFPS menacés et appuie leurs démarches devant la justice. Il demande également aux autorités françaises d'intervenir pour que cessent ces menaces graves et que les responsables soient identifiés et jugés avant que l'irréparable ne soit accompli.

Le 25 mars 2017

Le Mouvement de la Paix